



Commune de
DOSCHES



PLAN LOCAL D'URBANISME

**ZONAGE DU CENTRE DE LA COMMUNE
Le Village – Les Touillères - Rosson
PLAN N°2**

Echelle : 1 / 2 500^e

Adopté par délibération du Conseil Municipal du 7 décembre 2015

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du 5 septembre 2016

— Limite de zone ou de secteur

Emplacement réservé

Espace boisé classé

Bande de plantations à réaliser

Cône de vue à préserver

Accès interdit

Périmètre indicatif de 35 et 100 m des bâtiments d'élevage

Éléments protégés des articles L.151-19 et L.151-23 du CU

Pelouses et prairies

Parcs, jardins et vergers

Éléments bâtis

Arbres, haies

Rus, canaux, mares et plans d'eau

Centralité commerciale (périmètre)

Orientation 3.2 du SCoT du PNRFO

Abords des cours à préserver (AP n°10-2287 du 16/07/2010)

Liste des emplacements réservés

N° d'opération	Désignation	Surface indicative	Bénéficiaire
1	Création cheminement piéton doublé d'une haie entre le village et les Touillères	5 m de large 2 300 m ²	Commune de DOSCHES
2	Chemins et aménagement d'un point de vue panoramique au lieu dit le Haut de la Garenne	2 200 m ²	Commune de DOSCHES
3	Aménagement de pelouses et plantations pour réduire les mouvements de terrain au bas de la Côte aux Saisons	9 300 m ²	Commune de DOSCHES
4	Aménagement d'un accès automobile et stationnement au Moulin de Dosches	4 700 m ²	Commune de DOSCHES
5	Création d'accès zone 1AU	7 m de large 4 50 m ²	Commune de DOSCHES
6	Accès et stationnement pour la Chapelle de ROSSON	4 50 m ²	Commune de DOSCHES
7	Élargissement de voirie ROSSON	160 m ²	Commune de DOSCHES
8	Élargissement voirie Rue de l'Église - ROSSON (10 m de large)	4 50 m ²	Commune de DOSCHES
9	Création d'un espace vert pédagogique (marais...)	26 25 m ²	Commune de DOSCHES